

La Garde le 25 février 2010,

**Motion présentée par les élu-es enseignant-es du collège Cousteau quant à la DGH et adoptée par le CA.**

Depuis de nombreux mois, nous nous mobilisons dans les établissements pour une DGH décente qui permette de faire réussir tous les élèves et qui ne dégrade pas nos conditions d'exercice, nous dénonçons aussi l'augmentation exponentielle du nombre d'heures supplémentaires. Rappelons que si l'on considère l'intégralité des heures supplémentaires prévues à la dernière rentrée nous aurions pu éviter la fermeture de 3500 emplois d'enseignants. Dans cette période de chômage et alors que les problèmes d'échec scolaire et de violence se multiplient, il est indécent d'augmenter les heures supplémentaires plutôt que de créer des postes.

Dans notre académie, le recteur a fait le choix, cette année encore, d'augmenter à nouveau le taux d'heures supplémentaires aboutissant ainsi à des situations ubuesques. Dans notre établissement, nous avons plus d'élèves que l'année dernière, nous créons une section de plus, pour autant nous avons moins d'heures postes que l'année dernière et plus d'heures supplémentaires ; il faut donc bien comprendre que même avec des élèves en plus, des postes peuvent être supprimés à cause d'une enveloppe d'heures supplémentaires trop importante.

**Concrètement :**

- Un collègue de technologie va partir pour un complément de service de 7 heures dans un autre établissement (à condition que l'administration trouve un complément de service car, dans le cas contraire, le poste sera supprimé) alors que 5 h 30 sont prévues en heures supplémentaires dans cette matière et que les collègues les refusent.
- Une collègue d'anglais va partir pour un complément de service de 6 heures dans un autre établissement alors que 5 h 30 en heures supplémentaires sont donnés aux professeurs d'anglais qui les refusent aussi
- Un collègue de musique doit partir faire un complément de service dans un autre établissement pour 3 heures alors qu'il y a 1 h 30 supplémentaire dans sa matière.
- 6 heures en HSA restent non « occupées » à ce jour dans notre DGH car on ne sait plus quoi faire de ces heures supplémentaires et que les enseignant-es préfèrent qu'elles soient utilisées pour éviter le départ de collègues.

Lorsqu'un collègue part faire un complément de service sur un autre établissement ses conditions de travail se dégradent et surtout il est plus difficile de travailler en équipe, de gérer les conflits de classe ... ces collègues étant sans cesse en déplacement.

**En conséquence, nous demandons, la transformation des heures supplémentaires en heures postes dans les matières concernées par un complément de service et des 6 HSA qui restent dans notre DGH et que nous n'utilisons pas pour l'instant.**

En marge, nous souhaitons aussi rappeler le droit : les textes réglementaires sont très clairs sur plusieurs points :

- On ne peut imposer qu'une heure supplémentaire à un enseignant au-delà de son maximum de service (18 heures pour un certifié, 15 heures pour un agrégé). Au-delà, les heures supplémentaires sont attribuées sur la base du volontariat
- Les enseignants qui n'ont pas manifesté, auprès du chef d'établissement, l'intention d'accepter des heures supplémentaires ne peuvent s'en voir imposer que dans la limite des règles rappelées ci-dessus. Ceux qui ont exprimé la volonté d'accepter un nombre précis d'heures supplémentaires ne peuvent se voir imposer un nombre d'HS supérieur à celui qu'ils ont indiqué.

Il est donc bien évident que dans certaines matières, le nombre d'HSA prévues est bien supérieur à ce que les enseignant-es ont demandé. A la rentrée, Au-delà d'1 heure supplémentaire, certains professeurs refuseront les heures et certaines classes seront peut-être sans enseignant-es. Dans quelques jours, les professeurs du collège Cousteau feront une action en direction des parents pour expliquer la situation du collège et les raisons de notre combat à venir pour transformer des heures supplémentaires en heures postes.

**Les élu-es FSU et CGT du collège Cousteau.**